



PREFET DE L'HERAULT

Montpellier, le 24 novembre 2011

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Campagne de lutte contre les intoxications au monoxyde carbone

Chaque année en France, 5000 personnes sont victimes d'une intoxication due au monoxyde de carbone (CO), et 90 en décèdent.

N'importe qui peut être victime de cette intoxication, qui survient souvent lorsqu'on pratique des gestes simples de la vie quotidienne telle la mise en route du chauffage ou de l'eau chaude, y compris en famille. Elle peut se présenter sous une forme aiguë et nécessite alors une prise en charge d'urgence, ou sous une forme chronique, beaucoup plus difficile à repérer.

Il est donc essentiel que chacun, professionnels de santé ou sociaux, installateur ou revendeur de matériel de chauffage, mais aussi chaque citoyen, soit vigilant afin de dépister au plus tôt cette intoxication encore mal connue.

Pour toute information complémentaire consultez le site internet :

www.prevention-maison.fr/.

Contact presse : 04 67 61 61 25